

ETUDE DES COMPTES ET ENREGISTREMENT

OBJECTIFS :

Assimiler les règles d'enregistrement comptable des opérations d'achat et de vente (de biens, de services) et des immobilisations.

DUREE : EFI : 28 heures

PERSONNES CONCERNEES : Toute personne désirant maîtriser les règles d'enregistrement des opérations de facturation.

PRE-REQUIS : Connaissance des principes fondamentaux de la comptabilité.

SUPPORT PIGIER : « Etude des comptes et enregistrement »

PROGRAMME / SAVOIR-FAIRE DEVELOPPES :

1. La facturation des achats et des ventes

- a. Factures « DE DOIT »
- b. Factures « D'AVOIR »
- c. Réductions à caractère commercial
- d. Réductions à caractère financier
- e. Principes de comptabilisation des achats et ventes de biens et services

2. Les frais accessoire

- a. Primes d'assurance et rémunérations d'intermédiaires
- b. Les frais de port
- c. Organigramme d'imputation des frais accessoires sur achats
- d. Les emballages

3. Les immobilisations

- a. L'acquisition des immobilisations
- b. Avances et acomptes sur commandes d'immobilisations
- c. La cession des immobilisations

SESSIONS : Toute l'année, en dehors des périodes de vacances scolaires, les mardis après-midi de 14h00 à 18h00.

TARIF : 1.288,00 €uros TTC